



## PRESENTATION DE L'INSTITUTION

### ■ Historique

L'EAMAU, est fondée par une résolution du sommet des Chefs d'Etats de l'OCAM en 1975, à la suite d'une étude de l'UNESCO organisée à l'initiative du gouvernement tchadien sur la nécessité effective d'une institution de formation en architecture, urbanisme, aménagement,... au bénéfice d'Etats africains en pleine croissance.

A la disparition de l'OCAM en 1981, sept Etats d'Afrique de l'Ouest et du Centre se regroupent en une convention et s'engagent à soutenir l'institution, pérennisant ainsi l'action entreprise.

Par la suite, 4 autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre adhèrent à l'EAMAU confirmant ainsi la vocation continentale et le succès de l'institution.

A ce jour, le service de l'EAMAU en formation, recherche et expertise urbaine s'étend sur dix-huit pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara, et le Conseil d'Administration de l'institution est composé des ministres concernés dans les 11 pays signataires de la Convention des Etats Membres de l'EAMAU.

Il s'agit des pays suivants : pour l'Afrique de l'Ouest, BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, MALI, NIGER, SENEGAL, TOGO ; pour l'Afrique Centrale, CAMEROUN, CENTRAFRIQUE, GABON, GUINEE EQUATORIALE.

Les élèves, les enseignants, les experts et les administrateurs provenant de chacun de ces pays, l'EAMAU dispose à ce jour d'un important réseau de diplômés et de personnes ressources repartis sur une grande partie de l'Afrique Noire subsaharienne. Et ce dans les différents champs de pratique professionnelle (publique, privée, libérale, internationale, ONG,...).

EN 1994, L'EAMAU A FAIT L'OBJET D'UNE PROFONDE REFORME, DEFINISSANT UN NOUVEAU PROJET D'ETABLISSEMENT MARQUE PAR LA POLYVALENCE DE LA FORMATION INITIALE, LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION, L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS ETROITES AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPERTISE EN CONTEXTE AFRICAIN.

### ■ Missions

L'EAMAU a une triple vocation d'enseignement, de recherche et d'expertise.

Sur le plan de la formation, l'EAMAU offre 2 types de formation, initiale et diplômante :

- Une formation en bac+6 qui confère les aptitudes professionnelles et le grade officiel d'architecte urbaniste.
- Une formation en bac+3 qui confère les aptitudes professionnelles et le grade officiel de technicien supérieur en gestion urbaine.

La pédagogie de formation, motivée par le souci de répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique contemporaine est organisée en cycles de plusieurs certificats dont la durée calendaire s'étend de 1 à 6 mois selon les thématiques et les projets d'application concernés. Chacun des certificats est, en



effet, axé sur la résolution d'une problématique urbaine spécifique, illustré par un projet concret qui est traité à partir des données théoriques et conceptuelles sous-jacentes.

Ainsi les questions de l'aménagement urbain, des transports et de la circulation, du logement, de la réhabilitation du patrimoine ou de la conception des grands équipements sont tour à tour traités en profondeur au fil des années des cycles de formation par les élèves, les enseignants et les professionnels participants.

L'offre de formation continue à l'EAMAU est diverse et s'illustre par de nombreux colloques, séminaires et stages (opérations de réhabilitation urbaine ; dynamique du développement urbain : stratégie, planification, outils ; décentralisation et développement urbain ; matériaux et procédés de construction...).

### Perspectives



Maquette du projet EAMAU 2010

Le développement futur de l'EAMAU se confond désormais avec celui du Projet EAMAU, Image 2010. Ce projet déjà formulé et approuvé par les Etats Membres bénéficie du soutien de l'UNESCO, de l'UEMOA et de la CEMAC, qui étudient les moyens de le présenter au financement de l'UE et de la BAD.

Le but de cette initiative, qui mobilise déjà experts, professionnels des métiers de la ville, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement économique, organismes de coopération,...est de confirmer l'EAMAU dans sa position de Pôle d'Excellence en matière de formation et de recherche en urbanisme, architecture, gestion urbaine et gestion du patrimoine bâti.

L'image 2010 c'est de voir l'EAMAU couvrir les zones UEMOA et CEMAC, en cohérence avec les stratégies d'intégration régionale, la politique des centres d'excellence et la logique de l'économie d'agglomération d'échelle adoptée par les organismes de coopération économique, scientifique et universitaire.

Le projet de développement de l'EAMAU à l'horizon 2010 est focalisé par la construction sur un nouveau site d'une surface de 12 ha 35 ares, offert par l'Etat togolais, dans une zone administrative de référence, d'un complexe universitaire d'une capacité de 10 filières de formations pour 500 à 700 auditeurs de formation initiale et de formation continue, comprenant également, entre autres, un laboratoire de recherche et un centre de documentation et d'information sur la ville africaine doté des meilleures technologies nouvelles...